

# ATTESTATION DE FORMATION AUX SOINS D'URGENCE



NIVEAU 1



## PUBLICS CONCERNÉS ET PRÉREQUIS

Cette formation est accessible :

- aux professionnels de santé exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale
- aux salariés exerçant dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé.

avec matériel (défibrillateur externe automatisé)

- D'identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et de réaliser les gestes adaptés
- D'arrêter une hémorragie externe en respectant les règles d'hygiène et de protection face à un risque infectieux

œuvre dans ces situations

- D'identifier un danger et appliquer les consignes en cas d'alerte aux populations ou lors d'un événement au sein de l'établissement
- De connaître les principes de prise en charge médico-psychologique des personnes, de l'information des proches et l'annonce des décès

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Contacter HVL  
• tel : 06 15 04 69 79  
• email : [contact@hvl.healthcare](mailto:contact@hvl.healthcare)

## LIEU DE LA FORMATION

HÔPITAL VIRTUEL DE LORRAINE  
Campus Santé  
CESU  
Bâtiment D - rez de chaussée  
9, avenue de la forêt de Haye  
54500 VANDOEUVRE LES NANCY

## DÉROULÉ

- 14 heures soit 2 jours
- Horaires : 9h00 - 17h00

## OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET PÉDAGOGIQUES

### MODULE 1 : LES URGENCES VITALES

Ce module permet :

- D'identifier un danger immédiat et de mettre en œuvre une protection adaptée, au quotidien
- D'effectuer une alerte au SAMU ou numéro interne, de transmettre les observations, de suivre les consignes données
- D'identifier l'inconscience, d'assurer la libération et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée
- D'identifier un arrêt cardiaque et de réaliser ou faire réaliser une réanimation cardio-pulmonaire

### MODULE 2 : LES URGENCES POTENTIELLES

Ce module permet :

- D'identifier les signes de gravité d'un malaise, traumatisme osseux ou cutanés et d'effectuer les gestes adéquats
- D'identifier les signes de gravité d'une brûlure et d'agir en conséquence
- D'appliquer les règles élémentaires d'hygiène
- De demander conseil, en l'absence d'un médecin proche, au SAMU, de transmettre les observations en respectant les règles déontologiques et professionnelles

### MODULE 3 LES RISQUES COLLECTIFS

Ce module permet :

- De comprendre le concept SSE, connaître le dispositif ORSAN et son articulation avec le dispositif ORSEC
- De s'intégrer dans ces plans de gestion des SSE en fonction de sa profession et son lieu d'exercice
- D'être sensibilisé aux risques NRBCE et aux 1ères mesure à mettre en

## INTERVENANTS

Formateurs (professionnels de santé) en gestes et soins d'urgence

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Techniques de pédagogie active
- Mises en situation simulées
- Ateliers pratiques de gestes

## ÉVALUATION ET VALIDATION

- Évaluation continue des acquis
- Évaluation de la satisfaction

## EFFECTIFS

Groupes de 12 apprenants

## COÛT

300 € par apprenant

